des Princes Grc. Janvier 1752. so qu'un excès d'avarice l'a fait naître : c'est en » un mot une usure du genre le plus odieux, &

» cependant très-secourable pour le bas peuple. »

Et comment encore s'exerce cette usure cruelle d'une part, & bienfaisance de l'autre? Le voici: Dertains hommes instruits à l'école de l'ava-» rice, prêrent au commencement de la semaine » un ou plusieurs écus de trois livres à diffé-» rentes pauvres femmes; elles en achetent des » denrées quelconques, parmi celles qui sont de nécessité; elles les revendent avec profit, & » ce profit suffit souvent pour les faire vivre » pendant cette semaine. » Jusques là tien de plus louable que ce prêt; il fournit aux besoins d'une multitude de malheureux; il met dans la société des ressources d'autant mieux entendues, que le travail, l'industrie, le commerce, deviennent inséparables du bienfait.

Mais bientôt l'inhumanité se cache sous ces dehors avantageux. « On ne prête ces petites so sommes que pour quelques jours, & lon en so retire un intérêt porté au plus grand excès, menforte qu'un écu de trois livres rapporte par so ce moyen plus de cent sols par an. so Telle est l'horreur, la barbarie, l'injustice digne de toute la sévérité des loix. Cependant comme les personnes misérables auxquelles on impose ce joug, trouvent leur subsistance dans l'argent qu'on leur confie, elles se font un devoir essentiel de rapporter au jour marqué la somme prêtée, avec le tribut excessif qu'on exige de leur fidélité. « Elles ont même entre-elles une auto-» rité de convention, qu'elles exercent avec ri-» gueur contre celle qui a manqué à ses enga-» gemens. Sur la simple dénonciation de l'usum tier, qui crie à l'injustice, on la bannit des